

LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE SNCF L'AVENIR DES LIEUX D'ACCUEIL ÉDUCATIF ET LA POLITIQUE ENFANCE & FAMILLE DYNAMIQUE

Saint-Denis, le 16 juin 2020

Monsieur le Directeur.

Lors de la réunion d'information de l'Action sociale du 3 juin dernier, vous nous avez annoncé que l'expérimentation qui était en cours avec les apprentis ou les alternants du technicentre de Bischheim ne serait pas reconduite. Pour rappel, cette expérimentation avait pour but de proposer un lieu d'hébergement à des jeunes apprentis de la SNCF à travers le lieu d'accueil éducatif de Bischheim. Pourtant, le bilan positif pour les parents des mineurs concernés et pour les jeunes encore mineurs avait été mis en avant lors d'une COFASS précédente, démontrant l'importance du travail développé par l'équipe éducative de Bischheim.

Pour la CFDT Cheminots, cette expérience avait un vrai sens sociétal, surtout en cette période, pour plusieurs raisons :

- → volonté de l'entreprise *via* le discours du président Farandou de s'engager dans une vraie démarche RSE ;
- ·· > volonté de l'État d'investir dans le domaine éducatif notamment *via* les apprentis.

Par ailleurs, un partenariat avec l'Aide sociale à l'enfance avait permis, il y a trois ans, d'enrichir le travail mené dans ce LAE. L'aide sociale qui souhaitait poursuivre l'expérience menée, car concluante, avait proposé de payer l'exact prix de la journée pour l'accueil d'autres jeunes, ce qui n'aurait pas amputé le FASS et aurait permis d'engager une dynamique éducative profitable aussi aux enfants des cheminots.

En aucun cas, nous ne saurions nous satisfaire d'une attitude consistant seulement à constater les symptômes d'une absence de viabilité économique des sites de Bischheim et de Lille. Il faut aussi identifier les racines du mal en reconnaissant que cette situation résulte en grande partie du manque de communication interne comme externe. Puis administrer le remède adéquat. Pour exemple, la communication par *Temps réel* sur la garde d'enfant dépannage a provoqué une augmentation forte de la demande. Pourquoi ne pas envisager une communication par les mêmes canaux pour les LAE ? Les salariés pourraient ainsi s'approprier l'information et y réfléchir avec les travailleurs sociaux.

Les impacts de l'épidémie de Covid-19 sur l'emploi et le travail seront sans précédent. Ils ont mis sous les projecteurs les effets – positifs ou non – de la transition numérique, la nécessaire accélération de la transition écologique et l'urgence de ne laisser personne sur le bord du chemin. À ce titre, l'aide et l'assistance portées à des enfants de cheminots qui en exprimeraient le besoin doivent être pérennisées et enrichies.

Il faut nous y préparer collectivement en adaptant ou en construisant des dispositifs d'urgence afin de maintenir un maximum d'emplois et de compétences dans les métiers de l'Action sociale SNCF afin de répondre au mieux aux besoins d'assistance qui seraient émis par les familles de cheminots. Un travail collectif doit également être entrepris pour anticiper les conséquences et les enjeux de court et moyen terme.

LA CFDT APPELLE AUJOURD'HUI À UNE GRANDE MOBILISATION POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE VRAIE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE AU SEIN DU GROUPE SNCF.

Si les amortisseurs sociaux existants ont joué leur rôle, ils ont aussi révélé des *insuffisances* ou des *inadéquations*. Il faut donc combiner des réponses de court terme face au choc de la crise économique & sociale et préparer les conditions d'une meilleure résilience de nos dispositifs d'aide à l'enfance, dont les LAE, pour l'avenir, car nous voulons que *le monde d'après* soit plus solidaire.

Ces mesures ne peuvent être le résultat d'une réflexion d'un petit groupe d'initiés. Tous les acteurs et actrices de l'Action sociale ainsi que les partenaires sociaux du Groupe SNCF doivent pouvoir y contribuer, participer et s'exprimer.













LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE SNCF

L'AVENIR DES LIEUX D'ACCUEIL ÉDUCATIF ET LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE DYNAMIQUE

©c'est l'une des conditions pour inventer ensemble, être audacieux et proposer des solutions innovantes. La CFDT Cheminots propose donc la mise en place d'un cadre de réflexions, d'échanges, de débats, de contributions, visible par toutes et tous. Ce cadre doit dépasser le simple champ de la COFASS ou de la Commission enfance & famille. Il doit intégrer la Fondation SNCF, qui a fait de l'éducation l'une de ses priorités, tout comme la culture et la solidarité, sans oublier l'aide des personnes fragilisées dans leur parcours éducatif.

Depuis 2017 et la publication de son rapport RSE, la SNCF s'est engagée, entre autres, à la mise en place d'une politique d'éthique innovante de lutte contre la fracture sociale, pour la promotion de la diversité sociale et culturelle et l'égalité des chances. À la demande de la CFDT, la SNCF a même annoncé l'ouverture de la négociation d'un accord de Groupe sur ce sujet.

IL EST TEMPS POUR LE GROUPE SNCF DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS.

Les cheminots et leurs enfants doivent en bénéficier concrètement.

Dans votre document interne à destination du personnel de l'AS nº 7 du 7 mai 2020, vous précisez que le champ d'intervention de l'Action sociale s'inscrit dans une démarche préventive et vient en appui des dispositifs de droit commun. Pour la CFDT, il est temps d'ouvrir plus largement le champ du développement de partenariats, qui permettrait de pérenniser et d'améliorer l'offre des LAE, des COSP & CMPP et ouvrirait davantage aux familles toutes les offres de l'Action sociale SNCF.

Naturellement, de tels partenariats ne devront pas se développer uniquement à partir de fonds socialisés SNCF, mais bien dans le cadre d'une charte financière où chaque partie prenante participe proportionnellement à ses demandes et à son investissement.

La crise a accentué la fragilité de la situation de nombreux jeunes. Ils doivent être plus et mieux accompagnés par le service public de l'emploi ou par le réseau des acteurs de l'accompagnement vers l'insertion ainsi que dans leur accès à l'autonomie. Et pourquoi pas par la SNCF, pour les enfants de cheminots dont les familles en émettraient le souhait ?

Pour la CFDT Cheminots, dans l'absolu, tous les jeunes de 16 à 25 ans doivent se voir proposer une offre d'accompagnement de qualité et renforcée pour trouver un emploi, une formation, un apprentissage, un service civique ou un stage d'ici le mois d'octobre prochain.

Dans ce cadre, plus que jamais, pour la CFDT Cheminots, il devient nécessaire de travailler à l'élaboration d'une politique sociale de la branche ferroviaire qui participerait à consolider et pérenniser l'Action sociale du Groupe SNCF.

Soutenir l'apprentissage ainsi que les dispositifs de l'alternance est indispensable pour que la rentrée 2020 permette au minimum à autant de jeunes que cette année de bénéficier d'un contrat d'apprentissage. Cela nécessite néanmoins de réduire les effets d'aubaine. Pour mobiliser les entreprises du ferroviaire, il faut que la branche négocie un accord pour soutenir l'apprentissage en tenant compte des situations et des stratégies du secteur professionnel. La prise en compte de la situation des jeunes est aussi importante. Ce plan de relance pour l'apprentissage ou l'alternance doit être l'occasion de relancer le principe de la collecte des offres de contrats d'apprentissage. Il doit aussi prendre en compte les enseignements de la période de crise sanitaire que nous traversons. Il doit doter chaque futur apprenti des moyens numériques lui permettant de suivre une partie de son enseignement à distance.

À court terme et dans ce cadre, en prenant en compte la situation fragilisée des LAE, l'accueil d'apprentis dans nos centres peut être une solution économiquement viable, solidaire et sociale. Bien évidemment, l'accueil d'apprentis ou toute autre solution permettant de maintenir ouverts les LAE de Bischheim et de Lille doit bénéficier d'un financement adapté.

POUR LA CFDT CHEMINOTS, IL N'EST PAS QUESTION DE RÉDUIRE UNE FOIS DE PLUS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE.

APRÈS LA FERMETURE DES ÉHPAD CES DERNIÈRES ANNÉES, IL EST TEMPS D'ÉLABORER UN PROJET GLOBAL AMBITIEUX POUR
L'ACTION SOCIALE DU GROUPE SNCF.







